



SAISON 2022-2023

TARIFS

incluant la licence FFJDA

JUDO

- 200 € licence FFJDA incluse (pour 41 €)
- Remise de 20 € par personne supplémentaire dans la même famille (exemple : 2 personnes dans la même famille = 200 € x 2 – 20 € = 380 €)
- En cas d'interruption décidée par les autorités, la cotisation (mais pas la licence) pourrait être remboursée proportionnellement au temps perdu.

•
Étudiants du cycle supérieur : tarif spécial (voir le professeur ou la secrétaire)

TAISO

100 € licence FFJDA incluse

Les familles peuvent bénéficier de différentes aides (sous conditions d'âge, de ressources et de résidence) : aide au paiement des cotisations sportives de la Ville de DIJON, CAF, etc.

*La cotisation doit être réglée en totalité lors de l'inscription.
Toutefois, le règlement en plusieurs chèques échelonnés est accepté.
Les chèques vacances, tickets loisirs, coupons sport sont acceptés.*

ATTENTION !

Après la séance d'essai, les personnes dont le dossier d'inscription et le règlement de la cotisation ne sont pas complets ne seront pas acceptées sur le tatami. Elles ne pourront pas non plus participer aux compétitions ou passages de grade.